

Johan Van Overtveldt dans la tourmente

► Le ministre des Finances, figure de la N-VA, est la cible de lourdes critiques au sein de la majorité.

► En cause : trous dans le budget, données incomplètes.

► Off the record, les partenaires ne laissent plus passer « ses approximations », « ses surestimations », « ses absences »...

Bon anniversaire ! Après un an aux affaires, avec des hauts et des bas, des rebondissements comme il se doit, mais jamais de nature à bousculer vraiment un gouvernement fédéral bien dans sa ligne, voilà, c'est arrivé, pour la première fois, ça grince, ça s'énerve, ça balance entre partenaires ! La tempête souffle sur Johan Van Overtveldt. Et pas seulement la tempête : au sein de la majorité, off the record, ça y va !

En cause : les trous et autres présomées aménagements de recettes dans le budget (nos informations ci-dessous), cela en plines négociations (en groupes de travail comme en comité ministériel restreint) visant à finaliser l'opération « tax shift », primordiale pour un exécutif qui prétend pouvoir « réduire la charge fiscale sur le travail ».

Or donc, Johan Van Overtveldt en prend de tous les côtés. En interne, s'il vous plaît. Une votée de critiques qui font mal à la suédoise puisqu'il s'agit là d'une pièce maîtresse dans le dispositif gouvernemental : son ministre des Finances, qui plus est un poids lourd de la N-VA. Premier parti de la coalition. Celui de Bart De Wever. Attention, danger !

Quoi qu'il en soit, vendredi matin, alors que les travaux budgétaires devaient reprendre, on ne lézinait pas : « Johan Van

Overtveldt ne fournit pas de chiffres définitifs sur l'état de nos finances publiques et sur l'ampleur du trou budgétaire. On navigue à vue. Une note transmise vendredi matin semblait indiquer qu'il manquait près d'un milliard, mais c'était sujet à caution. On va résoudre le problème, personne n'en doute, mais ce que de peine pour en arriver là ! », déplorait-on sans détours au sein de la suédoise et hors N-VA naturellement.

Le même interlocuteur : « Ajoutez que nous n'avons pas d'information non plus sur la situation de l'entité II, pour ce qui concerne donc les Régions : pas de chiffres... C'est vrai qu'il faut jouer là avec les mécanismes de la sixième réforme de l'Etat, c'est nouveau, compliqué, mais quand même, là, du temps a passé, le ministre des Finances devrait pouvoir maîtriser le sujet, y voir clair... »

« Le ministre des Finances ? On est à la limite du supportable » UN PARTENAIRE DE LA N-VA

Mais non. Auteur de la vraie-façon facture adressée aux Régions en mars dernier (750 millions d'euros, qui sera finalement réduite de 600 millions trois mois plus tard), Johan Van Overtveldt, qui fut rédacteur en chef de *Trends* puis de *Knaeck* dans une autre vie, avant de se lancer en politique au nom de la N-VA, est pointé ici pour ses « approximations ».

Dans lesquelles d'aucuns voient en fait le signe de tensions au sein de la majorité, pire, de règlements de comptes en coulisse : « Johan Van Overtveldt a-t-il en main son administration des Finances, qui doit lui fournir les données nécessaires ? Tout le monde le sait, elle est quand même très CD&V, ceci expliquant peut-être cela », avance un autre interlocuteur de première ligne dans la majorité fédérale.

Et notre source de prolonger en précisant : « A la tête du SPF Finances, vous trouvez Hans D'Hondt, qui était le chef de cabi-

net d'Yves Leterme, pas forcément un ami du ministre N-VA, c'est logique. »

Un témoin au sein du gouvernement renchérit : « On n'a pas l'impression que son administration est réellement à son service ; Johan Van Overtveldt est un peu seul. Ajoutez que c'est un macroéconomiste, brillant peut-être dans cette mesure, mais que les chiffres précis, de base, les recettes, la rédaction de projets de loi qui tiennent la route, toutes ces choses, là... »

Le même politiste : « Pour la N-VA, c'est la première participation au gouvernement fédéral, ils n'ont pas beaucoup de relais, en tout cas pas encore à ce stade, dans les administrations, c'est vrai pour tous les départements, certainement aux Finances, où les chrétiens-démocrates, c'est vrai, ont une place prépondérante depuis très longtemps. Johan Van Overtveldt a un problème avec ça. Son compère de la N-VA, Jan Jambon, ministre de l'Intérieur, s'en sort mieux parce qu'il a le contact facile, il a noué des relations très vite, il compense de cette façon, tandis que Johan Van Overtveldt, non, il est du genre gentleman distant... »

C'est qu'un responsable dans la majorité traduit de cette façon : « Si je devais le qualifier d'un mot ? Pour ne pas dire absent, je dirais discret, très discret... »

Un autre : « Nous ne sommes pas la façon dont Johan Van Overtveldt travaille. C'était à lui de donner un schéma complet du tax shift, et rien de cela, ce sont les autres ministres, et le Premier, qui doivent faire le boulot. Il manque des recettes ? C'est à lui de trouver l'argent, aux Finances, mais non, les autres, toujours, doivent faire le boulot... Ce n'est pas correct. »

Conclusion d'un partenaire de la N-VA : « C'est grave ? Absolu. C'est exceptionnel en tout cas. Des trous budgétaires comme ça, des surestimations de recettes, des imprécisions sur les données par les entités fédérées... On est à la limite de ce qui est supportable. » ■

DAVID COPPI

budget Quatre kerns en deux jours

L

à journée de vendredi n'a pas été moins mouvementée que celle de jeudi... En cause, les soubresauts budgétaires qui, en quelques jours, ont fait passer le déficit 2015 de 113 millions d'euros à près d'un milliard d'euros. Ce couac a suscité l'ire des partis autour de la table envers le ministre des Finances Johan Van Overtveldt. La journée de vendredi a donc été mise à profit pour mettre la pression sur l'administration des Finances. Un kern a eu lieu vendredi matin, au cours duquel des nouveaux chiffres budgétaires ont été présentés par le ministre. Pas encore très clairs... et surtout toujours aussi éloignés de l'estimation initiale d'un déficit de 113 millions d'euros à la fin septembre. Les « techniciens » se sont ensuite réunis en groupes de travail et, miracle, le déficit proposé au nouveau kern (le 4^e en 2 jours !) qui a débuté vendredi à 19 heures était de quelque 500 millions d'euros. « Votre matière... », nous glissaient-on au cabinet des Finances. De fait, un consensus s'est dégagé sur un montant de 200 millions d'euros vers 23h... Le gouvernement aurait anticipé certaines recettes via l'opération de régularisation fiscale (DLU ; 250 millions d'euros) et la hausse du précompte mobilier de 2,5 à 2,7 %.

En attendant, ce qui a mis le feu aux poudres, ce sont « les baisses de recettes dues aux paiements anticipés des entreprises et aux recettes TVA ». Pour le ministre des Finances, l'explication est « simple » : lors du contrôle budgétaire début 2015, un certain nombre de mesures nouvelles ont été prises « dont il est quasiment impossible d'évaluer correctement le rendement du premier coup. »

En parallèle du kern de vendredi soir, que l'on décrit comme « constructif » (malgré tout) mais qui n'était pas bouclé à l'heure de mettre sous presse, les travaux ont continué sur le « tax shift II ». Si, selon la formule consacrée, tant

qu'il n'y a pas d'accord sur tout, il n'y a d'accord sur rien, un consensus a pu se dessiner sur certains points. Notamment sur la baisse des cotisations patronales de 33 à 26%, à la nuance près que certains secteurs à bas salaires, qui, de facto, affichent des taux d'ores et déjà inférieurs à 25% en raison d'aides publiques, seraient davantage sponsorisés (grande distribution, nettoyage et horca).

Indépendant : 250 euros en plus

Autre mesure sur laquelle un consensus s'est dégagé : l'exemption de cotisations sociales pour le contrat « 1^{er} employé », histoire d'aider les « petits indépendants » à développer leur activité et à créer de l'emploi. Cela étant, la priorité des priorités reste le pouvoir d'achat des ménages, spécialement ceux dont les revenus sont modestes. Les 100 euros net par mois promis par l'exécutif Michel à la fin juillet ont une valeur symbolique tellement forte qu'il n'est pas question de revoir les ambitions à la baisse sur cette mesure. Mais entre la suppression de la tranche d'impôt de 30%, le bonus à l'emploi et le relèvement de la quotité d'impôt exonérée, les arbitrages n'ont pas été réalisés complètement et dépendront aussi (et surtout) des nouveaux chiffres du budget à combler... Une nuance : tout le monde n'aurait pas ces 100 euros net par mois, et sans doute pas en même temps. Un consensus s'est aussi dégagé sur la baisse des cotisations sociales pour les indépendants qui, de fait, n'ont pas pu bénéficier de la baisse des charges au profit des sociétés. Le taux de cotisations sociales passerait de 22 à 21% (soit 250 à 300 euros par an de gain). Dernier point à retenir : le gouvernement envisageait de fonctionner via l'étalément des mesures dans le temps pour rentrer dans les cious budgétaires, voire de réduire ici et là les dépenses publiques. ■

F.M.

FIN MARS

Une première bouclée à 600 millions

Si le ministre des Finances commence à agacer dans les rangs de la majorité, c'est sans doute parce que les erreurs budgétaires se multiplient en matière fiscale. Souvenez-vous, fin mars dernier, le premier ajustement budgétaire du gouvernement Michel est bouclé en à peine un week-end, à la surprise générale. Un élément a facilité les discussions : 750 millions quasi tombés du ciel, une somme due par les Régions au fédéral suite à la sixième réforme de l'Etat. Mais les Régions s'indignent, particulièrement en Wallonie et à Bruxelles. Et il apparaît assez vite que le calcul des finances perdrait de sa superbe (est très) boiteux. Il faudra attendre juillet pour que le ministre des Finances fasse son mea culpa. En réalité, les budgets régionaux ne devaient pas être amputés de 750 millions mais d'à peine 157 millions. Une réduction de facture accueillie avec satisfaction en Wallonie, et que le ministre des Finances Van Overtveldt traîne toujours comme un boulet à son pied. X.C.

DECEMBRE 2014

Confaction du budget

Le tout frais gouvernement Michel dépose son premier budget pour l'exercice 2015. Les nouvelles mesures sociales sont intégrées dans l'esquisse : laax Calman, assouplissement des intercommunales à l'impôt des sociétés... Le gouvernement espère des retombées financières des 2015 grâce à ces mesures, via les versements anticipés. En 2014, ces versements avaient rapporté 9,97 milliard à l'Etat. Pour 2015, la suédoise table sur 11,8 milliards, soit une augmentation de 18,4 %.

AVRIL 2015

Débat budgétaire

L'opposition inspecte à la Chambre l'ensemble des détails du budget. Et ont alors échangés quelques mots, notamment sur les versements anticipés. Dans ses nouvelles mesures, la suédoise se veut systématiquement à 100 % de l'impôt du travail anticipé, ce qui semble hautement improbable. Et les premiers chiffres du Trésor le démontrent. En avril, après quatre mois, les recettes réelles des versements anticipés n'ont augmenté que de 4 %, au lieu des 18 % attendus. Ce qui n'écarte pas grand monde à l'époque.

JUILLET 2015

Tax shift et ajustement

A la mi-juillet, le gouvernement présente son tax shift. Par la même occasion, il ajuste son budget, après avis du comité de monitoring. Les chiffres des versements anticipés de la mi-année ne sont toujours pas bons. Et l'administration des Finances est concernée du problème. Si ces versements anticipés ne rentrent pas plus rapidement dans les caisses, un trou de 1,5 milliard est à craindre en fin d'année. Mais la suédoise n'a pas de prévisions sur les versements anticipés et que de 314 millions, à 11,8 milliards (au lieu de 11,8 milliards).

SEPTEMBRE 2015

Nouvel ajustement

Nouveau rapport du comité de monitoring. Il manque 113 millions pour boucler le budget 2015. Les versements anticipés n'y sont pas étrangers : le fédéral ne attend plus qu'à 11 milliards de recettes en fin d'année, au lieu des 11,8 milliards prévus à l'origine. Mais même l'objectif des 11 milliards semble peu réaliste. Ce que le comité de monitoring écrit poliment dans son rapport : il faudrait « une augmentation des versements anticipés de 23 % par rapport à l'exercice » pour y parvenir. « Ce qui semble être une hypothèse optimiste ».

OCTOBRE 2015

Budget en crise

Balayés les 113 millions à trouver pour 2015. De 794 à 907 le chiffre de 882 millions. Le dérapage est en effet bien plus grave que prévu (ce que l'on a cherché à faire en septembre). Fin août, les versements anticipés n'ont rapporté que 6,2 milliards sur les 11,1 attendus (56 %). Or, à la même époque l'an dernier, plus de 60 % des versements anticipés étaient déjà dans les caisses. Sur les quatre derniers mois, si les recettes des versements anticipés rentrent au même rythme qu'en 2014, il manquera plus de 800 millions en fin d'année. Au.

ET MAINTENANT...

Bilan actuel

Fin août, les recettes fiscales déjà perçues en 2015 s'élevaient à 67,3 milliards. L'an dernier, à la même époque, on était à 68,1 milliards. Bref, on a un retard de 800 millions. Mais ce n'est pas tout. Car les recettes fiscales totales de 2014 étaient de 103,7 milliards. La suédoise table, elle, sur 105,2 milliards (soit 1,5 milliard de plus que l'an dernier, notamment via les versements anticipés). Reste trois mois à pourvoir. D'où les légères inquiétudes.

dérage Des efforts supplémentaires à hauteur de 800 millions ? Ou beaucoup plus ?

C'est clair : les efforts supplémentaires requis pour garder le cap budgétaire seront très supérieurs à ce que le gouvernement annonçait fin septembre – soit 113 millions pour cette année, et 466 millions pour 2016. Deux questions se posent. 1^{re} : à quel niveau se chiffre réellement le dérapage ? Cette semaine, le fpl était 882 millions, pour 2015. D'autres sources s'accroissent un montant proche du milliard, et 1,8 milliard pour l'an prochain. Deux : comment nos pitons budgétaires peuvent-ils être à ce point ?

Le ministre des Finances, fier d'admettre que certaines recettes attendues ne se matérialisent pas, plaide son coupable. DHE-riale de prévoir, dit-il, l'égarement de mesures nouvelles : assouplissement des intercommunales à l'impôt des sociétés (Isc), base « diamant », nouvelles règles concernant les réserves de liquidation... Et si la TVA ne rentre pas comme prévu, Johan Van Overtveldt consigne, mais sans l'expliquer, la volatilité des recettes d'un mois sur l'autre. Crédit ? Pourquoi, a-t-il fallu attendre octobre pour s'en aper-

L'imprudence originale ? Remontons à décembre dernier. Quand il présentait son budget 2015, le gouvernement avait-il prévu de légèreté ? C'est à croire. Pour les bonis de liquidation et la taxe « diamant », le budget fait l'hypothèse que la totalité des impôts dus seront versés anticipativement. Idem pour la réserve de liquidation et la taxe Calman, alors qu'il n'y a pas d'incertain sur les versements anticipés. Estimant que l'assouplissement des intercommunales à l'Isca va rapporter 300 millions, le gouvernement inscrit 220 millions en recettes

2015, tablant sur des versements anticipés de 110 % d'un impôt qui sera couré à la fin de cette année ! La pratique habituelle, nous expliquent-on, est de budgéter les versements anticipés à hauteur de 60 à 70 % de la recette attendue, pas de 100 %. Une erreur de jeunesse ?

La diète de réalité ? Dès le printemps, de premiers signaux négatifs apparaissent. Or, à fin août, on constate que l'amélioration attendue des versements anticipés ne se matérialise pas. L'administration a-t-elle

prévu le ministre ? Ou bien osé-le-t-elle à l'ill faire la sonde oeil ? Sans doute en juillet le comité de monitoring constata-t-il un dérapage qui s'explique justement l'évolution décevante des recettes fiscales, et estime les effets additionnels n'apportés à 1 milliard pour 2015 et 1,8 milliard pour 2016.

Prévisions gouvernementales ? Ce qui se lance en septembre au nom du nouveau rapport du comité de monitoring est plus troublant. Si le comité chiffre l'écart à 113 millions, il écrit néanmoins : « L'estimation des recettes fiscales et en particulier des versements anticipés pour 2015, réalisée par le SPF Finances suppose que les versements anticipés enregistrés sur le reste de l'année une croissance de 23 % par rapport à l'année passée, ce qui semble être une hypothèse opti-

miste. » Qui l'a écrit ? L'administration, en sous-estimant le pessimisme ? Ou sa contraire, celle-ci écrit-elle entre les lignes – qu'elle ne cautionne pas un chiffre qu'elle a dû accepter sous la pression du gouvernement ?

Un dérapage de 1,8 milliard ? En attendant, quelle est l'ampleur réelle du dérapage ? Les techniciens du gouvernement ne sont pas les seuls à avoir plaidé sur la question : les experts du FS ont aussi sorti leurs calculs. Avec d'autres plus d'empressement que le député Ahmed Laaouaj avait, dès le début, prévu que les versements anticipés seraient nettement inférieurs aux attentes. De fait, si les recettes s'effaçaient, dirait les quatre derniers mois, un déficit de 1,8 milliard se matérialiserait. Quant aux recettes TVA, sur les huit premiers mois, le manque à gagner se rapporte à ce chiffre de 1,8 milliard. Le gouvernement avait inscrit un budget de 11,8 milliards.

« Ce gouvernement fait preuve d'un optimisme total. Il n'a pas pu s'en rendre compte. » La séance promet d'être chaude mardi à la Chambre. ■

DOMMAGE VERBES ■

LA SÉANCE PROMET D'ÊTRE CHAUFFÉE MARDI À LA CHAMBRE. ■

LA SÉANCE PROMET D'ÊTRE CHAUFFÉE MARDI À LA CHAMBRE. ■

LA SÉANCE PROMET D'ÊTRE CHAUFFÉE MARDI À LA CHAMBRE. ■

LA SÉANCE PROMET D'ÊTRE CHAUFFÉE MARDI À LA CHAMBRE. ■

LA SÉANCE PROMET D'ÊTRE CHAUFFÉE MARDI À LA CHAMBRE. ■

LA SÉANCE PROMET D'ÊTRE CHAUFFÉE MARDI À LA CHAMBRE. ■

LA SÉANCE PROMET D'ÊTRE CHAUFFÉE MARDI À LA CHAMBRE. ■